

Marie-Hélène BACQUÉ  
Yves SINTOMER

## Affiliations et désaffiliations en banlieue

### Réflexions à partir des exemples de Saint-Denis et d'Aubervilliers

#### RÉSUMÉ

La notion de désaffiliation mise en avant par Robert Castel est ici mise à l'épreuve d'un terrain spécifique, l'ancienne banlieue rouge. Mieux que celles d'exclusion ou de relégation, l'idée de désaffiliation permet d'y analyser l'impact de la précarisation de la société salariale. Cependant, du fait de son acception durkheimienne, cette notion sous-estime les contradictions auxquelles l'intégration sociale se heurte en permanence et met peu en lumière les contre-affiliations, importantes dans ces milieux populaires. La notion d'anomie qui lui semble logiquement liée rend mal compte des durs conflits de normes qui s'expriment dans les « incivilités ». Aujourd'hui, la désaffiliation politique et identitaire à la ville ouvrière renforce les effets de la désaffiliation à la société salariale. Les processus de réaffiliation, qui touchent d'un côté les couches moyennes du salariat, notamment à travers la démarche participative, de l'autre une sous-culture juvénile qui se reconnaît dans le rap, sont hétérogènes et inachevés et n'indiquent aucune ligne claire pour l'avenir.

Le concept clé des *Métamorphoses de la question sociale*, de Robert Castel (1995), est sans aucun doute celui de désaffiliation. Nous voudrions ici le mettre à l'épreuve d'un terrain spécifique, celui des anciennes villes ouvrières de la région parisienne. Le plus souvent, les difficultés et tensions sociales qu'elles rencontrent sont appréhendées à travers la notion d'exclusion, qui est mobilisée par les chercheurs aussi bien que par les acteurs politiques ou médiatiques. Lorsqu'elle revêt une portée conceptuelle, cette notion vise à décrire les enjeux de société comme opposant d'abord les *in* et les *out* (Touraine, 1992 ; Villechaise, 1997). À un conflit de classe interne à la société industrielle aurait succédé une fracture sociale opposant les individus intégrés et les exclus, coupés du reste de la société et laissés pour compte de ses conflits traditionnels. Il s'agirait alors de mettre l'accent sur les populations les plus en difficulté et d'orienter en ce sens les politiques publiques. Comme l'ont déjà montré plusieurs travaux (Fassin, 1996 ; Rey, 1996), cette approche pose problème. Son dualisme apparaît par trop schématique, néglige

les transformations qui affectent la majorité du salariat et conduit par ailleurs à assimiler des situations et des trajectoires bien différentes, du SDF à la jeune femme chef de famille monoparentale ou au chômeur de longue durée.

Lorsque Robert Castel parle d'affiliation à la société salariale, il définit cette dernière comme un pacte social garanti par l'État permettant aux salariés de bénéficier d'un statut relativement protégé dans leurs relations contractuelles avec les employeurs. Cette approche s'oppose à la notion d'exclusion en ce qu'elle ne se focalise pas sur les situations périphériques et met au jour une dynamique de fragilisation du rapport salarial qui traverse l'ensemble de la société. Dans cette perspective, le point stratégique est dès lors moins situé sur le bout de la chaîne que sur une « zone de vulnérabilité » incomparablement plus large où se produisent des processus de désaffiliation plus ou moins marqués, qui appellent en conséquence un traitement à l'échelle de la société tout entière (1).

Appliquée à la dimension spatiale, la notion d'exclusion suggère l'existence de « quartiers d'exil » (Dubet et Lapeyronnie, 1992), de relégation, de sécession (Delarue, 1991 ; Donzelot, 1999) ou, dans une veine plus médiatique, des quartiers ghettosés et des « zones de non-droit ». Les politiques publiques ont en partie répondu à ce schéma en centrant leur action sur des quartiers dits « en difficulté » et en définissant des niveaux de risque par l'élaboration d'un indice synthétique d'exclusion. Cependant, nos enquêtes dans plusieurs quartiers de la région parisienne (Bacqué, Fol et Sintomer, 1999 ; Bacqué et Sintomer, 1999b) ont confirmé ce que d'autres travaux avaient déjà largement établi : la presque totalité des quartiers en difficulté pris en compte dans la politique de la ville ne peuvent être appréhendés comme des quartiers d'exclus. Cela n'aurait guère de sens sur le plan socio-professionnel : malgré un taux de chômage élevé, une majorité des actifs bénéficient d'une situation professionnelle stable. Si certains quartiers connaissent un véritable enclavement géographique, notamment dans le cas de grands ensembles, cette situation ne saurait être généralisée. Ce déplacement de la question sociale vers une question spatiale renforce tout au plus le flou du concept d'exclusion. Il importe bien sûr de mettre en relief les processus de fragmentation sociospatiale qui tendent à concentrer dans certains quartiers les populations précarisées, mais cela ne signifie pas pour autant qu'il y ait sécession, exclusion ou exil.

Contrairement à celui d'exclusion, le concept de désaffiliation permet-il d'analyser « ces quartiers dont on parle » (*Ces quartiers dont on parle* [...], 1997), ou du moins certains d'entre eux ? C'est à cette question que nous voudrions répondre ici en partant des exemples de Saint-Denis et d'Aubervilliers, deux villes emblématiques de l'ancienne banlieue rouge. Nous procéderons en trois temps. Nous montrerons d'abord jusqu'à quel point il est possible de parler de façon rigoureuse d'affiliation dans ces anciennes villes

(1) Il est vrai que certains chercheurs qui utilisent la notion d'exclusion insistent eux aussi sur le fait qu'il s'agit d'un processus (Paugam, 1996).

ouvrières, puis nous étudierons les processus de désaffiliation qui les touchent aujourd'hui, en discutant à ce propos le concept d'anomie si souvent employé pour décrire ces quartiers. Enfin, nous tenterons d'analyser si des dynamiques de réaffiliation sont aujourd'hui perceptibles.

### Figures de l'affiliation

La notion de désaffiliation a une force heuristique indéniable sur son objet premier, la société salariale. Castel avance que l'émergence de la société libérale, dégagée des tutelles et des protections de l'Ancien régime et fondée sur le règne du contrat dans le marché du travail, déboucha rapidement sur la première question sociale, qui ne fut résolue que par l'affirmation d'une puissance supérieure aux contractants, l'État. Celui-ci, en imposant des règles contractuelles contraignantes (dont la sécurité sociale obligatoire), donna aux salariés un statut subordonné mais protégé dans la société et, plus généralement, leur procura une sécurité autrefois assurée aux seuls propriétaires. C'est avec le passage du contrat au statut qu'il est possible de parler de façon rigoureuse d'affiliation, en l'occurrence d'affiliation à la société salariale. Dans son sens ordinaire, le terme d'affiliation renvoie à l'adhésion à une association, à un groupement (*Le petit Robert*), à une société, à une corporation, voire à un complot (*Littre*). L'individu ou le groupe qui s'affilie développe des formes d'appartenance symboliques et matérielles à une organisation ou, de façon plus large, à un ensemble relativement structuré d'institutions, de représentations et d'interactions. L'affiliation à la société salariale, c'est l'inscription durable des travailleurs dans un ordre social où ils bénéficient, en tant que salariés, de protections et de statuts garantis par l'État. En retour, la fragilisation de la société salariale débouche sur des processus de désaffiliation et sur une « insécurité sociale » grandissante.

Cette analyse du rôle respectif de l'État et du marché du travail s'inscrit dans la droite ligne de *La division du travail social* ou du *Socialisme*. Durkheim s'accorde avec Saint-Simon pour dire que la révolution libérale, en détruisant les liens caractérisant l'ancien ordre des choses, n'était pas en soi une solution et qu'elle a institué un état d'instabilité d'où émerge la « question sociale ». La solidarité purement contractuelle ne génère pas en elle-même une réelle stabilité sociale et doit, pour être fonctionnelle, être encadrée par l'État et appuyée sur une communauté de sentiments et de croyances. En l'occurrence, le problème d'un marché du travail non régulé est que « toute une partie du monde économique [...] n'est pas vraiment et directement intégrée dans la société. Ce sont les travailleurs non capitalistes. Ils ne sont pas pleinement sociétaires, puisqu'ils ne participent à la vie sociale qu'à travers un milieu interposé » (la sphère économique non régulée). Ils menaceront l'ordre social tant qu'ils n'y seront pas intégrés. C'est pourquoi il faut « les intéresser directement à la tranquillité publique en les appelant à participer davantage aux bienfaits de l'association. On peut les admettre au rang

de sociétaires proprement dits, c'est-à-dire en faire des gens qui tiennent à la société, non parce qu'ils ne peuvent faire autrement, mais parce qu'ils y sont spontanément attachés. Et si on le peut, on le doit », car il est « de l'intérêt commun » de renoncer à un système fondé seulement sur la contrainte, « qui est coûteux et improductif [...] Une paix sociale vraiment féconde est à ce prix ». La solution ne consiste pas dans la collectivisation des moyens de production ou dans la subordination des fonctions économiques à l'État, mais dans le « rattachement » de ces fonctions « aux centres directeurs et conscients de la société ». Ce rattachement est indirect, il passe par la reconnaissance légale par l'État des corporations, c'est-à-dire d'organismes paritaires entre travailleurs et employeurs qui permettraient d'appliquer à l'industrie les lois générales de la société sans impliquer une gestion directe de l'économie par l'État (Durkheim, 1893, livre I, chapitre 7, et livre III, chapitres 2 et 3 ; 1928, notamment les première, huitième et dixième leçons).

L'idée d'une affiliation des salariés à la société grâce au rôle de garant de l'État prend bien sa source dans cette tradition sociologique, même si la vision de la paix sociale comme normalité et but des sociétés modernes, qui commandait l'analyse de Durkheim et eut tant d'influence sur les élites de la III<sup>e</sup> République, ne se retrouve pas chez Robert Castel. L'éloge de la société salariale n'est pas l'équivalent du corporatisme durkheimien, et la nouvelle question sociale qui surgit lorsque l'État-providence est remis en cause n'est pas une simple reproduction de la première question sociale. Mais, formulée de la sorte, cette notion tend à concevoir de façon trop exclusive l'insertion sociale comme reposant sur le couple travail salarié/garantie statutaire par l'État, ce qui a notamment pour effet de rendre presque invisible le travail domestique et la reconnaissance très différente que l'État-providence a accordé aux activités des hommes et des femmes. Elle tend à sous-estimer le caractère conflictuel de la société salariale et à minimiser les contreparties de l'affiliation pour un monde ouvrier qui y perdait des formes d'indépendance (Topalov, 1994). Enfin, l'affiliation à l'État social peut persister par le biais des prestations sociales lorsque le rapport salarial s'affaiblit. Ces prestations, déconnectées du salariat, n'en sont plus la contrepartie mais tendent à prendre la forme d'un droit à l'existence (Messu, 1997 ; Boltanski et Chiapello, 1999).

Ces limites sont particulièrement nettes si l'on s'attache à étudier l'ancienne banlieue rouge où l'affiliation à la société salariale transita par une affiliation à la ville ouvrière (cette notion ne renvoie pas seulement ici à la part statistiquement importante des ouvriers dans la population, mais implique l'existence d'une identité collective fondée sur des rapports au travail, des modes de sociabilité et un réseau organisationnel spécifiques, charpentée par une politique municipale en symbiose relative avec la population et renforcée par de forts liens d'appartenance locale) (2). L'affiliation massive des couches populaires à la ville ouvrière soutenait le déploiement d'une conflictualité sociale menaçante pour la société capitaliste ; à son tour, cette menace

(2) La notion de territoire va bien au-delà de l'espace physique et permet d'interroger la façon dont l'espace est socialement structuré et perçu.

contribua paradoxalement à l'adhésion de la classe ouvrière et de ses organisations à « l'économie sociale de marché ». Au-delà de son aspect matériel, la protection socio-économique des salariés à travers la garantie de l'État représentait une valorisation symbolique du salariat qui redoublait sur un mode plus consensuel la valorisation politique de la classe ouvrière. La force du PCF à partir de l'entre-deux-guerres consista à retourner le stigmate social attaché aux ouvriers et aux banlieusards en revendication positive, tout comme le fit la social-démocratie en Europe du Nord. Mais, à la différence de celle-ci, le PCF ne géra jamais l'État-providence que dans des proportions réduites (Brunet, 1980) et, durant plus longtemps que le travaillisme anglais, la social-démocratie suédoise ou les communes socialistes françaises qui suivaient les orientations d'un Henri Sellier, il fut ainsi en mesure d'opposer la gestion municipale et l'État central. Dans ses réalisations positives comme dans ses impasses, le communisme municipal constituait une structure matérielle étayant l'organisation de pans entiers de la vie des habitants en une contre-société (3) et une source d'identification symbolique permettant d'affronter les misères du quotidien, donnant sens aux contradictions du présent et censée préfigurer un autre avenir (Bacqué et Fol, 1997 ; Fourcault, 1986 ; Magri et Topalov, 1989). L'affiliation à la ville rouge pouvait procurer une sécurité à des personnes en tant qu'elles étaient liées au monde salarial (par exemple dans les critères d'attribution des logements sociaux). Mais ces personnes se voyaient également assurer des protections en tant qu'elles faisaient partie d'un groupe social, celui des « couches laborieuses », et qu'elles habitaient sur un territoire spécifique (la résidence était le facteur conditionnant l'accès aux loisirs, aux colonies de vacances ou aux centres de santé que gérait la municipalité). La communauté sociale qui se structurait à l'échelon local était dans un rapport ambigu d'autonomie et de dépendance vis-à-vis de l'État-providence et de la société salariale dans son ensemble.

Cette contre-société ouvrière s'est dans la pratique souvent étayée sur des constructions différentes, qui visaient à intégrer les classes populaires de banlieue dans une logique de préservation de la paix sociale couplant stigmatisation, répression et « traitement social ». Cependant, l'« esprit de scission » (Balibar, 1997) qui a présidé à cette expérience en a pour une large part fait la force. Il faut se garder de la réduire à l'action tribunicienne de certains dirigeants politiques se spécialisant fonctionnellement dans la défense des couches populaires (Laveau, 1981). Un tel rôle n'est le plus souvent attribué que de façon rétrospective, lorsque le processus guidé par l'esprit de scission a débouché sur des conséquences inattendues. Du fait d'une série de facteurs tels que le développement de l'État-providence, les trois décennies de croissance ininterrompue d'après-guerre et le rôle important qu'y joua la classe ouvrière résidant en banlieue, l'aboutissement de la sécession ouvrière fut paradoxalement l'insertion des classes populaires de banlieue dans une situa-

(3) L'idée d'une contre-société remonte à la social-démocratie allemande du début du XX<sup>e</sup> siècle. Elle a été notamment reprise en

France par Jean Lojkine et Nathalie Viet-Depaule (1984).

tion dominée mais digne, reconnue et jusqu'à un certain point valorisée, protégée socialement et politiquement à travers une double affiliation à la société salariale et à la banlieue rouge. Ce résultat n'était pas donné d'avance (4).

Dans ce contexte, l'affiliation comportait une dimension politique. Il ne s'agit certes pas de réduire la politique au système politique officiel et l'affiliation politique à l'affiliation à ce système : si une mise en forme par le biais de représentants est nécessaire pour qu'une demande sociale pèse réellement sur le champ politique et si cette mise en forme a sa logique propre, elle n'est souvent qu'une rationalisation de pratiques et de représentations qui s'établissent de façon largement autonome par rapport à elle. Les élites politiques des villes rouges furent influencées dans leurs modes de pensée, de comportement et de gestion par les citoyens qui constituaient sa base sociale, et ceux-ci transformèrent tout autant le PCF que celui-ci les transforma (Fourcault, *op. cit.*). Cela est vrai pour les individus des couches dominantes comme pour ceux des couches dominées. Simplement, ces derniers ne sauraient peser durablement dans la société sans s'appuyer sur un réseau de mouvements sociaux ou politiques et sur un ensemble d'institutions qu'ils reconnaissent comme leurs (Offe, 1985) – en bref, sans de fortes affiliations. Seules de telles structures sont susceptibles de relativiser le cens caché (5) qui redouble sur le plan politique la domination sociale. L'expérience des villes ouvrières représente l'un des rares moments où un groupe dominé (6) a pu prendre le contrôle d'un territoire politiquement, spatialement et socialement.

### De la désaffiliation à l'anomie ?

Le salariat étant précarisé et l'esprit de scission ayant perdu sa crédibilité, cette constellation a volé en éclats et les processus de désaffiliation à la société salariale sont amplifiés par une désaffiliation à la ville ouvrière, particulièrement marquée sur le plan politique. Ce constat est en soi banal, et n'a d'intérêt que s'il est spécifié.

Cet article s'appuie sur un travail empirique conduit depuis plusieurs années sur Aubervilliers et Saint-Denis et, plus précisément, sur deux recherches centrées sur la problématique de la désaffiliation dans les quartiers Allende (Saint-Denis) et Cochenec (Aubervilliers). La connaissance du terrain et l'accumulation de matériaux empiriques ont permis de dépasser le

(4) C'est plus dans une optique wébérienne que durkheimienne qu'il faut comprendre qu'une société est toujours parcourue par des logiques hétérogènes. Son unification, qui n'est jamais que partielle, est un processus toujours recommencé.

(5) C'est-à-dire le fait que les différences sociales dans les revenus ou l'éducation

vanifient en partie la norme politique qui prescrit l'égalité des citoyens (Bourdieu, 1979 ; Gaxie, 1978).

(6) Ou certaines de ses fractions, les immigrés ou les femmes n'ayant par exemple jamais eu la même place que les hommes d'origine française dans l'élite politique locale.

cadre monographique et d'appréhender un processus de transformation locale portant sur une vingtaine d'année (7).

Les deux recherches sont étayées par un corpus d'entretiens semi directifs, une quarantaine dans chaque site, conduits auprès des professionnels du quartier, des responsables associatifs ou de « simples » habitants. L'enquête conduite à Saint-Denis a précédé de deux ans celle d'Aubervilliers, la deuxième profitant de l'évaluation et des acquis de la première. Durant plusieurs années, les chercheurs ont observé les principaux moments d'interaction collective (fêtes de quartier, réunions publiques, etc.) sur ces sites.

À Saint-Denis le choix des personnes interviewées s'est appuyé sur deux questionnaires préalables. Le premier, adressé aux ménages, visait à évaluer leurs situations socio-économiques et professionnelles, à reconstruire leurs trajectoires résidentielles, à connaître leurs éventuels projets résidentiels, et à recueillir quelques informations quant aux pratiques urbaines. Ce questionnaire a été rempli en 1997 par 320 ménages habitant deux bâtiments de la cité (soit un taux de réponse de 85 %). Le second, individuel, permettait de cerner les opinions et pratiques politiques des habitants ; il a été rempli par un échantillon représentatif de 252 habitants. À partir de ces résultats, des profils d'habitant ont été déterminés, prenant en compte les trois dimensions socio-professionnelle, sociospatiale et sociopolitique, qui constituaient les axes de la recherche, et c'est sur cette base qu'ont été choisies les personnes interviewées. Ces mêmes profils ont été repris à Aubervilliers, une fois vérifiée leur pertinence au regard de données quantitatives reconstruites à partir de fichiers existants. Les fichiers de locataires des deux organismes HLM et les enquêtes triennales ont notamment permis d'obtenir des informations comparatives sur les revenus, les taux de couverture APL, les taux d'endettement, les taux de rotation et de vacance en comparaison au patrimoine locatif-social local. La campagne d'entretien a été conduite en 1999.

Les dynamiques d'évolution de Saint-Denis et d'Aubervilliers, si elles ont en commun certains traits (affaiblissement du groupe ouvrier, précarisation d'une partie des ménages, diversification sociale de la population, recul de l'influence communiste), ne se confondent cependant pas, en raison des différences historiques dans la structure des deux villes et des politiques urbaines contrastées que conduisent les deux municipalités dirigées par des maires communistes « refondateurs », Patrick Braouezec et Jacques Ralite. En particulier, la rénovation du centre de Saint-Denis, conduite au nom de la modernisation et de la mixité sociale, a favorisé l'accès des couches moyennes salariées au centre rénové et a contribué à accentuer dans la ville un processus

(7) Plusieurs recherches ont été conduites sur ces deux terrains, dans différents cadres contractuels ou universitaires. Sur Aubervilliers les premiers travaux remontent à 1982 (voir notamment Bacqué, Fayman et Rossi, 1989). Sur Saint-Denis, l'analyse de la rénovation du centre-ville et de ses effets sociaux (Bacqué et Fol, 1997) a été suivie par une analyse de la

dynamique sociale et urbaine engagée par la réalisation du Stade de France (Bacqué, 1998) et des études sur le rapport à la politique des habitants (Sintomer, 2000). La recherche a aussi bénéficié de plusieurs années de vie et/ou de travail des chercheurs à Aubervilliers et Saint-Denis.

de polarisation sociospatiale, alors que le territoire d'Aubervilliers, s'il est loin d'être uniforme, apparaît moins segmenté socialement et sans centralité urbaine. Saint-Denis est une ville conduite par une équipe municipale dynamique et bénéficie d'un regain économique notable, alors que la direction politique d'Aubervilliers est en crise profonde.

Les deux quartiers sur lesquels nous avons fait porter plus particulièrement notre étude, Allende et Cochenec, offrent eux aussi des différences et des ressemblances. La cité Allende représente l'une des dernières grandes opérations périphériques engagées par la municipalité dionysienne, dans le double objectif de reloger les habitants du centre-ville en vue de sa rénovation et de résorber les bidonvilles. Ses 1 230 logements sociaux HLM réalisés en 1971 sont gérés par l'Office HLM municipal et par la société anonyme LOGIREP. Ces dernières années, l'installation de l'université et l'arrivée récente du métro à proximité ont amélioré son environnement urbain. Le quartier Cochenec à Aubervilliers est composé de plusieurs groupes d'habitat social également insérés dans un tissu pavillonnaire mais situés « au bout de la ville ». Ces bâtiments ou cités marquent les différentes étapes de la construction sociale dans la ville, et renvoient à des situations physiques et sociales hétérogènes : immeubles des années cinquante bien entretenus et recherchés, cité « million » (8) obsolète et paupérisée, barre construite à la fin des années soixante-dix fortement stigmatisée et dégradée, en partie vidée par le bailleur. Les 850 logements sont gérés par l'Office municipal HLM. Ces deux quartiers sont situés en bas de l'échelle sociospatiale de leurs villes mais ne sont pas considérés comme les plus stigmatisés. Le quartier Cochenec se caractérise par son vieillissement, par la proportion encore très importante d'ouvriers et la (relativement) faible présence d'étrangers ; celui d'Allende accueille une population jeune, des familles nombreuses et une part importante d'étrangers (9). Ces deux quartiers furent durant des années des bastions du PCF. Or, le nombre de militants communistes s'est effondré, les associations de locataires qui existent encore ont rompu avec le PCF, le tissu associatif s'est considérablement restreint, les taux de non-inscription sur les listes électorales et d'abstention ont sensiblement augmenté. À Allende, un seul élu habite encore dans le quartier, alors que ceux-ci restent présents à Cochenec, Aubervilliers n'ayant pas connu d'effet de polarisation sociospatiale comparable à celui de Saint-Denis.

(8) Les opérations « million » ont représenté à la fin des années cinquante un mode de financement bon marché du logement social, chaque logement coûtant un million.

(9) Au recensement de 1990, 21 % des habitants du quartier Cochenec avaient 60 ans et plus, pour 29 % dans l'ensemble de la ville. En 1997, cette proportion atteignait 56 % dans l'un des groupes de logements du quartier. Les résultats du recensement indiquent que la part de la population étrangère qui était de 29,8 % dans la ville en 1990 atteint 43 % en 2000. Dans le quartier, selon les données de l'OPHLM

en 1997, elle varie sensiblement selon les groupes, allant de 10,9 % dans une petite cité des années soixante à 34,4 % dans un groupe des années soixante-dix qui comprend beaucoup de grands logements. En tout état cause, la présence des ménages étrangers dans le parc social reste de manière générale bien inférieure à leur présence dans la ville. Si un tel écart existe dans le quartier Allende, il est beaucoup plus faible. Au recensement de 1990, le quartier défini par l'INSEE (incluant quelques îlots pavillonnaires) comptait 25 % d'étrangers pour 28 % dans l'ensemble de la ville.

### *Les effets de l'affaiblissement de la société salariale*

La fragilisation socio-économique est le premier vecteur de désaffiliation. Elle comporte deux dimensions articulées mais non superposées : une paupérisation des ménages et une fragilisation du rapport salarial. Comme dans la plupart des anciennes villes ouvrières, cette dernière est massive. En 1990, les deux quartiers comptaient près de 20 % de chômeurs et une forte proportion de familles monoparentales (pouvant atteindre 25 % dans certains immeubles). Dans la cité Allende, seuls 65 % des actifs bénéficient d'un contrat à durée indéterminée. Près d'un actif sur cinq est au chômage, et plus d'un tiers des ménages est touché par la précarité professionnelle (contrat à durée déterminée, contrat formation, CES, emplois jeunes, etc.). À Cochenne, un tiers des 10 % d'actifs touchant le RMI vit de ces prestations depuis plus de six ans. Les revenus des ménages sont particulièrement bas : un ménage sur cinq de la cité Allende et plus d'un sur trois dans les deux groupes les plus paupérisés de Cochenne ont un revenu imposable inférieur à 40 000 FF (10). Ces deux quartiers accueillent donc une population encore plus fragile sur le plan socio-économique que celle d'Aubervilliers et de Saint-Denis, qui figurent pourtant parmi les communes les plus pauvres de la région parisienne. La comparaison avec les quartiers qui sont la cible des politiques de la ville fait apparaître des caractéristiques identiques à celles des plus déshérités, tels les 4 000 à la Courneuve ou le Val d'Argent à Argenteuil : faible place des cadres et professions intermédiaires, part importante d'employés et surtout d'ouvriers, fort taux de chômage, faible capital scolaire des chefs de ménage, part importante des familles monoparentales et, pour Allende, des populations d'origine étrangère ou non métropolitaine (11). La fragilisation de la société salariale touche en particulier les jeunes adultes : dans la cité Allende, la catégorie des 15-24 ans compte plus de 57 % d'actifs en situation de chômage ou d'emploi précaire. La plupart de ceux-ci cohabitent dans le logement parental, faute d'accès à l'autonomie économique.

Si l'on s'attache aux données objectives, cette fragilisation massive n'autorise pas à parler de quartiers d'exclusion. Elle pèse cependant sur la plupart des ménages, et se traduit subjectivement par un sentiment très répandu d'insécurité économique. Les prestations de l'État social sont déterminantes pour empêcher une fraction non négligeable de la population de basculer dans la misère. Sans sortir les individus de la précarité, elles permettent à une grosse majorité de ne pas aller jusqu'au bout des processus de désaffiliation.

(10) Le revenu imposable ne prend cependant pas en compte les prestations familiales, qui représentent vraisemblablement une part non négligeable des ressources de bon nombre de familles de la cité – et exclut bien sûr les revenus issus de l'économie informelle.

(11) Les données concernant les quartiers en difficulté sont extraites de *Ces quartiers*

*dont on parle [...]*, (op. cit.). Si la catégorie de quartiers en difficulté résulte plus d'une construction institutionnelle et politique que d'une réalité urbaine ou sociale homogène, les études portant sur ces quartiers permettent néanmoins certaines comparaisons statistiques intéressantes.

Les habitants ne s'y trompent pas et une majorité écrasante d'entre eux pensent que l'État doit garantir un revenu minimum d'existence (12). Cette demande reste toutefois ambivalente. L'affiliation réduite que les prestations étatiques permettent de préserver est en effet ressentie comme insuffisante et impliquant des contreparties telles que le mépris social, voire le racisme, de la part des travailleurs sociaux, des fonctionnaires municipaux ou du reste de la société. Une jeune femme d'origine algérienne raconte ainsi son premier contact avec une association d'insertion : « C'était en été... J'avais la pêche, j'étais bien, j'étais bronzée. J'arrive et je fais : "J'ai entendu parler de votre boîte, je cherche du boulot et je n'arrive pas à en trouver dans la voie que j'ai choisie, je suis Rmiste..." et un moment après on me dit : "Vous êtes Rmiste, vous avez l'air d'aller très bien pour une Rmiste". Je lui ai dit : "Mais vous voulez quoi ? Que je me mette à pleurer ?" On dirait qu'ils attendent de voir les gens en guenilles. Quand tu vas demander un bon d'alimentation, et quand ils voient les gens arriver dans cet état-là, ils les dénigrent encore plus. S'ils me voient arriver avec des semelles déglinguées et un manteau troué, ils vont au contraire me dénigrer encore plus [...] Tu es obligé de jouer le bon petit nègre, et c'est pénible parce que forcément tu te dévalorises. »

Bien sûr, ce n'est pas d'hier que l'affiliation à la société salariale est porteuse de conflits et de rapports imposés tout autant que de protection et de solidarité. Cependant, quand la sécurité statutaire liée au travail salarié s'effrite, l'affiliation à l'État assistanciel tend à devenir prédominante, voire exclusive pour les « surnuméraires ». Le symptôme le plus manifeste de l'ambivalence de la population envers un État, qui assiste et contrôle à la fois, est l'attitude à l'égard de la police. La majeure partie des habitants pensent que celle-ci devrait intervenir davantage dans la cité, et les récriminations contre sa lenteur à répondre aux appels sont largement répandues. Pourtant, sa présence suscite aussi des sentiments de rejet, en particulier chez les jeunes et les populations « de couleur », en butte à des discriminations policières constantes. L'anecdote qui suit est significative. Lors d'une course poursuite entre une voiture volée et une voiture de policiers, une partie des habitants se mit à la fenêtre, suivant avec intérêt ce divertissement gratuit. Quelques minutes plus tard, un bruit de tôle enfoncée et de verre brisé suivi de jurons fit descendre les curieux : les policiers avaient manqué leur virage et pris de plein fouet la cabine téléphonique. Les visages des habitants – souvent les mêmes qui réclament plus d'intervention de la police – étaient d'autant plus hilares que, quelques minutes plus tard, les jeunes qui conduisaient la voiture volée venaient se mêler aux badauds, ayant dissimulé entre-temps l'objet du délit. Tout le monde savait qui ils étaient, y compris les policiers, mais faute de preuve, ces derniers ne pouvaient pas faire grand-chose. Certes, « dès qu'il s'agit d'rosser les cognes tout le monde se réconcilie », comme disait Brassens, mais dans le contexte de ces quartiers, ce comportement prend un sens différent. Les policiers, par excellence, symbolisent l'ordre. On attend d'eux qu'ils remplissent leur fonction lorsque le voisin bat sa femme ou que des gamins

(12) 90 % des habitants interrogés à Allende.

s'amuse à casser les lampadaires. Mais ils sont aussi les symboles privilégiés d'un ordre injuste et inégalitaire et, à ce titre, ils sont l'objet d'un rejet qui peut parfois aller jusqu'à la haine – et ce pour un cercle de gens bien plus vaste que celui se reconnaissant dans le célèbre « Nick la police » du groupe NTM (13). Le ressentiment de nombreux jeunes est si fort qu'il pénètre de façon très affective tout le discours sur la police (14).

Ce rapport ambivalent à l'institution se retrouve sous des formes différentes à l'école ou vis-à-vis de l'encadrement municipal. Pour ne prendre qu'un exemple, obtenir un logement social dans le patrimoine de l'Office municipal HLM représentait dans les années soixante ou soixante-dix un accès au confort, une promotion. Une part de l'assise politique des mairies socialistes et communistes s'était d'ailleurs construite sur leur capacité à répondre au problème du logement. Aujourd'hui, être logé dans les segments dévalorisés du parc social représente un marquage social tout autant qu'une garantie. Les offices HLM municipaux sont perçus comme des organismes bureaucratiques lourds et peu efficaces, ayant un pouvoir de contrainte sur les locataires, leur imposant sans recours tel ou tel logement, renâclant devant les demandes d'échange et n'entretenant pas leur parc. Les services et structures municipales représentent des formes localisées d'assistance et d'encadrement étatique, et non plus les échelons de base d'une « contre-société ».

### *Une situation de relégation ?*

Dans ces quartiers, les approches dualistes qui superposent les processus d'exclusion sociale et la relégation territoriale ne sont guère probantes, et pas simplement parce qu'il n'y a pas en l'occurrence d'enclavement physique véritable. Ce n'est pas que la situation soit rose. À Aubervilliers ou Saint-Denis, l'ancrage territorial représentait dans le passé l'une des dimensions de l'identité collective. Désormais, la qualification de quartier ouvrier ou de ville ouvrière n'intervient que dans le registre du passé perdu (lors même qu'à Cochenec, 57 % des actifs sont statistiquement des ouvriers) (15). Chez certains anciens habitants s'exprime la nostalgie d'un âge d'or de la cité remontant à sa construction ou à leur installation. Comme tout souvenir qui s'attache au temps de la jeunesse ou de l'enfance, ces descriptions tendent à magnifier le passé, mais elles renvoient aussi à la dégradation objective des immeubles et des espaces extérieurs, à la fragilisation sociale et à un fort sentiment de perte de formes de sociabilité conviviales. Elles s'accompagnent d'une conscience des différentes barrières sociospatiales qui structurent l'espace urbain.

(13) Le groupe NTM est composé de deux chanteurs originaires de Saint-Denis et dont l'un vient de la cité Allende, l'un de nos deux terrains d'étude.

(14) Cette haine n'est cependant pas exempte d'ambivalence, certains jeunes tirant à

boulets rouges sur la police peuvent le moment d'après évoquer celle-ci comme un débouché professionnel éventuel.

(15) Sur l'invisibilité présente du groupe ouvrier, voir Beaud et Pialoux (1999).

Pour autant, l'image de ces quartiers n'est globalement pas celle de la relégation : tout au plus celle de quartiers périphériques parmi les plus pauvres dans des villes pauvres. La grande majorité des habitants sont loin d'y vivre enfermés : leurs descriptions de la ville et leurs pratiques de loisir et de consommation témoignent d'une bonne connaissance du territoire communal et d'une utilisation diversifiée de l'espace parisien. L'effacement de la ville ouvrière n'est pas non plus synonyme de disparition des ancrages territoriaux. Ceux-ci sont favorisés par une proximité emploi/logement plus importante qu'ailleurs. De même, plus du tiers des ménages de Cochenec et d'Allende y habitent depuis plus de quinze ans (et près des trois quarts des habitants de ce dernier quartier sont nés à Saint-Denis). Plutôt qu'un groupe captif, ils constituent une population dont la stabilité résulte d'un attachement à la cité ou, en tout cas, d'un choix raisonné en termes de rapport qualité/prix. Les relations de ces anciens habitants avec la ville ont acquis l'épaisseur du passé, de la mémoire. Il n'est pas rare qu'ils possèdent des réseaux familiaux et amicaux de proximité. Les mêmes habitants peuvent se plaindre de la disparition des formes de sociabilité tout en décrivant un réseau de connaissance étroit, où les familles et individus ne vivent pas les uns chez les autres mais se connaissent, se saluent, discutent parfois le soir dans le square ou devant la cage d'escalier. Cette proximité apparaît d'ailleurs pesante à certains car les bruits et les rumeurs circulent à tel point qu'ils souhaitent s'en protéger. On est donc bien loin de l'anonymat ou de la disparition de la vie sociale. Les relations sociales existent, même si elles sont souvent fortement conflictuelles.

Cependant, ces représentations et pratiques du territoire varient sensiblement en fonction des parcours sociaux et résidentiels, des étapes de la vie familiale. Ainsi, les quelques habitants appartenant aux couches intermédiaires développent souvent une image positive de la cité où ils restent par choix, sachant que ce choix peut être modifié et qu'ils quitteront probablement leur quartier dans quelques années. La cité peut également représenter une étape positive dans un parcours plus vaste, par exemple celle de la décohabitation pour les jeunes. Bien différentes sont les représentations de ceux pour lesquels ces quartiers ne constituent qu'un cul-de-sac, qui n'ont pas eu le choix de venir y habiter et n'ont qu'un souhait, en partir, ou de ceux qui le ressentent comme un danger pour leurs enfants. Quelques-uns, en situation de fragilisation sociale, se replient progressivement sur un territoire qui s'amenuise et se rapproche de plus en plus de l'espace privé du logement, à l'opposé des travailleurs mobiles qui sont les gagnants du nouveau capitalisme réticulaire (Boltanski et Chiapello, *op. cit.*). Ce repli va souvent de pair avec une fragilisation des liens familiaux et des réseaux de sociabilité.

### *Anomie ou conflits de normes ?*

L'affiliation minimaliste à l'État social s'accompagne d'une tolérance largement répandue à l'égard des illégalismes populaires, qui touche même des électeurs frontistes. De fait, la place de l'économie informelle est décisive

pour procurer des moyens d'existence (ou des revenus complémentaires) à une part minoritaire mais non négligeable de la population. Tolérée, elle constitue presque une culture commune et en tout cas un moyen de survie. La presque totalité des jeunes ont, ou ont eu, recours à des « combines » pour améliorer un ordinaire restreint. Le « business » se pratique au grand jour, passant d'une cage d'escalier à l'autre au fil des protestations des locataires et suscitant une bonne part des affrontements entre bandes rivales. Il ne passe bien sûr pas inaperçu que les adolescents aient le même vélo neuf au même moment, mais cela fait partie de l'histoire de la cité et est couvert par ses habitants. Les différents trafics semblent d'ailleurs s'arrêter à ce niveau et les quelques adolescents qui contribuent à agiter ces cités ne font œuvre que de petite délinquance (16).

Mais si le vol dans les supermarchés ou chez des grossistes (voire chez les petits commerçants) n'est finalement pas si condamnable, s'attaquer aux voisins que l'on salue tous les matins et qui appartiennent au même monde est perçu comme une agression impardonnable, car elle met à mal les solidarités et les sociabilités quotidiennes. À Aubervilliers notamment, la plupart des habitants relatent des expériences vécues personnellement ou par des proches d'agressions verbales, de vols à la tire, de cambriolages, de dégradations du bâti ou des voitures. L'ensemble suscite un sentiment très fort d'insécurité, qui peut aller jusqu'à une sensation de claustration et d'angoisse dans le bâtiment le plus dégradé. La responsabilité en est attribuée à des jeunes adolescents et à des jeunes adultes ayant comme principal attribut l'affirmation d'un comportement « viril » dans une culture de la rue fondée sur le principe de l'honneur (Lepoutre, 1997), et pour lesquels les affrontements avec d'autres jeunes ou avec la police peuvent paradoxalement représenter une gratification symbolique dans une société qui ne leur offre guère d'autres opportunités. C'est avant tout avec ce groupe qu'il y a conflit sur les normes de comportement, et le clivage est avant tout générationnel. De tels conflits se retrouvent partout, et les normes dominantes de comportement ne sont jamais qu'un équilibre mouvant entre les perceptions et les habitudes des différents groupes. Cependant, il n'existe dans le quartier que peu de médiations et d'intermédiaires, ce qui rend les conflits constamment ouverts et particulièrement virulents. Comme le soulignait déjà Dubet (1987), la violence ritualisée des jeunes n'est plus intégrée dans le cadre d'une culture ouvrière commune comme un moment transitoire relevant du rite de passage. À la limite, dit ainsi un animateur, évoquant l'image de la vieille dame avec son caniche et du jeune avec son pit-bull, « la relation qu'il y a entre beaucoup de ces personnes âgées ou de ces adultes et de ces jeunes, elle passe à travers leurs chiens » : tous les promènent en bas de l'immeuble, mais la vieille dame évite soigneusement de s'approcher de l'autre de peur de voir son caniche se faire dévorer par le molosse... Le contrôle social spontané sur les comportements publics des autres habitants semble avoir disparu et laisser place à des attitudes

(16) La situation de ces quartiers est cependant très fluctuante, qu'il s'agisse de délinquance, des rapports entre jeunes et institutions ou des activités associatives.

destructrices par rapport à l'environnement : les jeunes qui urinent dans les cages d'escalier ou brûlent les poubelles n'ont pas le monopole de dégradations contre lesquelles les bailleurs sont impuissants. Plusieurs locataires racontent avoir été témoins de scènes de vandalisme dans la cité et ne pas avoir osé dénoncer ces actes.

#### Les réactions face aux incivilités

Une jeune femme s'emporte contre des jeunes qui ont cambriolé leur voisin : « Et en fait c'est les jeunes qui lui disent bonjour d'habitude, quoi. C'est ça le plus malheureux : c'est des traîtres ! » Une ancienne animatrice s'indigne : « Ici, c'est anonyme, totalement anonyme, la personne n'hésite pas à aller casser à côté. Le voisin du dessous va aller voler le voisin du dessus s'il est en vacances, il n'y a pas de problème, aucun état d'âme. »

Un échange entre des jeunes lycéens montre la complexité des réactions face aux illégalismes :

A : Dans les banlieues, il y a le problème de l'argent, l'important c'est ça. [Les jeunes] essaient de se débrouiller pour en trouver, donc en vendant du shit... et on met des barreaux...

B : Et eux ils ne comprennent pas que c'est illégal.

C : Oui c'est bien beau de se débrouiller comme ça, mais derrière chez moi il y a plein de sacs à main qui sont vides, c'est pour l'argent, peut-être pour survivre, mais il faut quand même stopper ça parce que la personne qui avait le sac à main, l'argent, elle n'a pas travaillé peut-être pour l'avoir ?

B : Tu fais comment pour les stopper ?

C : Bah justement, en présence de la police. Ils n'aiment pas la police parce qu'ils s'opposent à ces trucs-là, mais attends !

B : On parle de teuchi, le teuchi, c'est...

A : T'as pas d'argent, quand t'en as pas soit tu travailles, soit tu le voles.

D : Ils ne vont pas voler aux riches, ils vont voler aux pauvres !

E : Ils le volent à des personnes qui ont autant d'argent qu'eux.

C : En plus quand ils cassent les voitures de la cité, des fois ils ne savent pas que c'est celles de leurs copains... »

Lorsque l'on interroge les jeunes, il est frappant de constater qu'ils s'estiment eux aussi traités avec insuffisamment de respect par les autres habitants. Ils retournent ainsi un reproche qui leur est communément adressé. Un lycéen, très engagé dans le sport et qui revendique fortement le fait de « ne pas faire de conneries », dit ainsi : « On nous apprend qu'il faut respecter les personnes mais il n'y a pas de respect envers nous, et je pense que le respect doit être des deux côtés. » Or, sortis de la cité, du seul fait de leur apparence, les jeunes banlieusards se sentent méprisés, et cette situation est décuplée lorsqu'ils partent en vacances. De même, ils considèrent unanimement que la police leur manque fondamentalement de respect : « Quand ils passent dans la cité, ils nous font des bras d'honneur. Ils passent, ils nous regardent, si on jette un regard ils descendent. » L'hostilité entre les jeunes et la police est permanente et réciproque, et leurs relations tendent toujours à constituer un rapport de force. Les comportements racistes constituent une troisième forme de non-respect durement ressentie, et les anecdotes à ce propos foisonnent. Enfin, les

attitudes de certains adultes à l'école sont aussi ressenties comme des formes d'injustice. L'ensemble aggrave le ressentiment d'une génération largement laissée pour compte des prestations de l'État et qui a du mal à se projeter dans l'avenir. Au sein de la cité, ces oppositions se cristallisent souvent sous forme de conflits d'appropriation et de contrôle du territoire. Pour certains jeunes, en rupture par rapport au système scolaire et au monde du travail, la cité représente l'unique espace d'appropriation sur lequel ils peuvent imprimer une marque collective, et tout simplement exister ou être reconnu, individuellement et collectivement.

Faut-il considérer ces relations comme anomiques ? Si Castel n'évoque pas cette question, elle semble logiquement impliquée par une approche durkheimienne en termes d'affiliation. La notion d'anomie est loin d'être univoque dans la tradition sociologique, et son sens oscille d'ailleurs chez Durkheim lui-même, qui l'infléchit en particulier entre *La division du travail social* et *Le suicide* (17). Pour s'en tenir à cet auteur, deux stratégies sont possibles. L'une consiste à comprendre l'anomie dans un sens étroit comme découlant d'une régulation sociale insuffisante, par exemple en se fondant sur *Le suicide*. C'est en particulier la voie choisie par Philippe Besnard (1987) (18). Une autre stratégie, sans doute plus féconde, interprète au contraire l'anomie dans un sens large : l'état anomique apparaît lorsque la régulation ne peut s'exercer correctement, parce que son intensité est trop basse, parce qu'elle est mal dirigée ou parce qu'elle n'est pas reconnue comme légitime (comme « juste », dans le vocabulaire durkheimien) par ceux sur lesquels elle s'exerce. Ces distinctions analytiques se combinent bien sûr à des degrés variables dans les situations réelles. Une telle stratégie conceptuelle insiste sur la parenté existant entre les situations où les normes sont insuffisantes, comme dans les relations de travail en France à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, et celles où des règles existent mais sont considérées comme injustes et contestées (c'est la situation que vise Durkheim en parlant de « division du travail contrainte » et à laquelle il propose en remède la constitution d'une société où les inégalités découleraient du mérite de chaque individu) (19). Il faut cependant préciser que, dans une perspective durkheimienne, les pratiques délic-

(17) Durkheim a recours à cette notion dans les textes qu'il rédige entre 1893 (date de parution de *La division du travail social*) et 1902 (où il livre une seconde préface à cet ouvrage) ; elle parcourt donc des ouvrages comme *Le suicide*, *Le socialisme* ou les *Leçons de sociologie*. Il l'abandonne après cette date (voir Besnard, 1987).

(18) Cet auteur construit ainsi la notion d'anomie dans le cadre de typologies où elle constitue le pôle opposé à des situations d'hyper-réglementation (suicide anomique vs suicide fataliste ou, dans une moindre mesure, division du travail anomique vs division du travail contrainte).

(19) Cette seconde stratégie peut se

réclamer de parallèles effectués par Durkheim lui-même. Dans *La division du travail social*, le fondateur de la sociologie française interprète par exemple l'antagonisme capital/travail comme une forme anomique de division du travail et la guerre des classes comme une forme de travail « contrainte », et ces deux formes tendent à être confondues dans *Le socialisme*. De même, la question de l'injustice des règles, qui est évoquée dans *La division du travail social* à propos de la division du travail contrainte, est mobilisée dans des termes comparables dans *Le suicide* tout en étant considérée comme l'une des sources du suicide anomique (Durkheim, 1993a, p. 277).

teuses ne peuvent être en soi qualifiées d'anomiques (20). C'est seulement lorsque leur niveau se situe au-dessus de leur importance moyenne dans des situations sociales comparables que le terme doit s'appliquer (il en va bien ainsi pour les « incivilités » dans des quartiers comme Allende ou Cochenec). L'explication des comportements anomiques varie en fonction du contexte. Dans les analyses de *La division du travail social*, qui concernent plus directement notre propos, Durkheim avance notamment que l'organisation économique moderne, fondée sur une division fonctionnelle croissante des activités, devrait normalement produire un nouveau type de solidarité, qualifié d'organique et reposant sur la complémentarité fonctionnelle (21). C'est lorsque cette division organique de la société n'est pas réglée de façon adéquate que les conflits industriels prennent une ampleur anormale. On l'a vu, tel est notamment le cas lorsque les salariés ne sont pas affiliés à la société globale. Une seconde forme d'anormalité surgit dans les situations exceptionnelles où il n'y a pas assez de travail et où, en conséquence, la solidarité organique ne peut s'appliquer (Durkheim, 1893, livre III, chapitres 2 et 3). Transposées dans le contexte actuel, les deux explications se cumulent. La fragilisation de la société salariale aboutit à ce qu'une partie des habitants se retrouvent en position de « surnuméraires ». Selon les termes de Castel, bien qu'ils ne soient pas hors société ou exclus (car « intégrés, vulnérables et désaffiliés appartiennent à un même ensemble »), ils se retrouvent en marge de la division organique du travail à un point tel qu'ils ne sont même plus exploités. Leur position, en ce qu'elle révèle la force des processus de désaffiliation à la société salariale, symbolise le fait que l'unité de la société est à nouveau problématique (Castel, *op. cit.*, pp. 20-21). La prolifération de comportements dérégulés est dans ces conditions tout à fait logique.

La version ordinaire de l'explication par l'anomie ne s'embarrasse généralement pas de ces subtilités et insiste surtout sur l'absence de règles, par exemple en recourant à l'expression paradigmatique des « zones de non-droit » (22). Le « dérèglement » des relations de sociabilité quotidienne peut

(20) Les crimes, écrit Durkheim, sont en soi normaux, au sens où ils sont universellement présents dans toutes les sociétés. Dans le couple qu'ils forment avec leur répression, ils remplissent même une fonction sociale indispensable, celle de signaler les valeurs morales qu'une société entend défendre (Durkheim, 1993b, p. 65 sq. ; 1975, p. 173 sq.). Le fait que Durkheim écarte explicitement la délinquance des formes anomiques de division du travail (Durkheim, 1993b, p. 343) est une question différente et de moindre importance. La délinquance, en tant qu'activité parasitaire, ne peut pour lui être considérée comme entrant dans la division du travail. Cette thèse n'exclut pas pour autant qu'une division du travail anomique puisse déboucher sur une hausse de la délinquance, tout comme elle est susceptible d'être l'une des causes du suicide. Et dès lors

que l'anomie est définie comme une situation où la régulation n'a plus prise sur les rapports sociaux, il est tout à fait légitime d'avancer dans une problématique durkheimienne que l'augmentation « anormale » de la délinquance est un indice d'anomie.

(21) Durkheim oppose comme on sait ce nouveau type aux solidarités primaires fondées sur la similarité des individus et des groupes.

(22) La notion d'anomie, d'origine sociologique, a fini par s'imposer dans l'espace public, en particulier dans le cadre d'entreprises médiatiques ou semi-médiatiques de vulgarisation (ou de pseudo-vulgarisation) sociologique. C'est ainsi qu'elle apparaît à 62 reprises dans l'index électronique du *Monde* entre 1987 et 2000, en majorité dans des articles abordant les questions de la banlieue.

alors être considéré dans une optique compréhensive (on insiste sur la « fracture sociale » et la prévention de la délinquance) ou répressive (les « sauvages » devant être punis et les citoyens normaux devant se voir garanti le droit à la sécurité). Dans les versions les plus caricaturales, les causes sociales de l'anomie passent à la trappe et les surnuméraires se voient attribuer individuellement le poids de leur « dérèglement ». Cette approche part du postulat, jamais démontré, que les « incivilités » sont l'indice d'une absence de règles, et esquive la question de savoir comment se construit une règle et pourquoi elle est respectée. Comment expliquer que quelques perturbateurs « mettent sous leur coupe » un bâtiment, voire un quartier ? Pourquoi le voisinage n'est-il pas capable de mettre fin spontanément à ces comportements ?

#### La norme déviante

Un « grand frère » fait cette réflexion à propos des problèmes scolaires rencontrés par les plus jeunes :

« Les problèmes scolaires ! J'ai encore fait le constat il y a à peine une semaine [...] J'ai pris un des jeunes du quartier et je lui ai posé la question : "Comment on fait pour retirer une jante en allu sans l'abîmer ?" Il a réussi à me répondre. D'un seul coup, je lui fais : "Deux fois trois ?" ; il n'a pas su me répondre. Il m'a dit : "Au bout de trois mois, si je me prenais la tête à apprendre mes tables d'immatriculation [d'immatriculation, oui], et bien je les connaîtrais par cœur !" Alors franchement je pense qu'il y a quelque chose à faire et que c'est pas pris du bon côté de la chose. Y'a un malaise, un malaise quelque part ! Table d'immatriculation ! »

Un animateur pour les 10-13 ans ajoute :

« Toutes les familles, les enfants, les jeunes n'arrivent plus à se projeter dans le temps... Ils n'ont plus la notion de l'avenir comme on a pu le vivre avant, quoi : moi, je vais faire ça plus tard, je vais faire ci... C'est que maintenant, le seul modèle d'identification qu'ils ont sur les quartiers, c'est les grands avec les belles voitures, avec les chiens, les pit-bulls, avec les jeunes qui dorment toute la journée, qui font toujours ce qu'ils veulent, qui s'amuse bien [...] Les grands qui sont à l'école, ou les grands qui sont chez eux en train de faire leurs devoirs, les grands qui sont à la bibliothèque [...] ils ne les voient pas. »

Dans le cas d'Allende ou de Cochenec, il est impossible de faire reposer l'explication sur une structuration illégale de type mafieux, où la population serait tenue par la peur et le clientélisme dans les mailles d'une criminalité organisée (23). Une première réponse fait donc appel à la métaphore de l'iceberg : la peur latente d'une partie des locataires n'est compréhensible que si l'on perçoit que la poignée d'individus commettant les actes de vandalisme les plus graves n'est que la pointe extrême d'un groupe beaucoup plus large

(23) D'ailleurs, des quartiers proches où les trafics nécessitent une autre organisation, notamment lorsque des drogues dures y sont écoulées, sont souvent plus tranquilles en

termes de vie quotidienne car les personnes qui s'y livrent ne tiennent pas à attirer l'attention pour des broutilles.

de jeunes qui partagent en partie leurs valeurs et leurs attitudes. Le problème que posent les jeunes en général (ou du moins la majorité d'entre eux, et pas simplement les plus « durs ») aux autres habitants n'est pas qu'ils agissent hors les normes, mais selon d'autres normes, qui prennent parfois à tel point le contre-pied des normes dominantes qu'elles sont insupportables et incompréhensibles pour ceux qui respectent ces dernières. Plus que d'anomie, il faut alors parler de norme déviante et de conflits de normes. Poussée à l'extrême, la norme déviante rend presque impossible une insertion non conflictuelle dans le reste de la société.

La notion d'anomie est en elle-même problématique et montre les limites de la théorie durkheimienne. Elle suppose que la norme, quoique variable historiquement, est fondamentalement unitaire dans une société donnée, et que ceux qui la transgressent agissent du coup hors norme, et sont donc des criminels qui méritent d'être punis. Cette conception découle logiquement des postulats sur la division du travail social, du rôle central accordé à l'État dans la régulation du lien social et d'une vision consensualiste de la société (24). Pour comprendre la prolifération des comportements déviants dans le contexte présentement étudié, il faut donc se tourner vers d'autres perspectives, et notamment vers celle de Howard S. Becker. Dans *Outsiders*, celui-ci montre bien que la déviance, loin d'être une qualité inhérente aux déviants, est une construction sociale impliquant l'établissement d'une norme majoritaire et la labellisation négative des comportements propres à une sous-culture minoritaire étiquetée comme déviante. Une telle dynamique implique l'action d'individus (les « entrepreneurs de morale ») décidés, pour une raison ou une autre, à agir en ce sens et à faire appliquer la norme une fois proclamée, c'est-à-dire à exercer pressions et sanctions à l'encontre de ceux qui ne la respectent pas. Ce n'est qu'à cette condition que la norme peut être effective, au sens sociologique du terme. Ce processus complexe met en jeu des rapports de pouvoir, car la norme majoritaire est construite par ceux qui ont le pouvoir de le faire (Becker, 1985 [1963]).

### *Établis et outsiders*

Les analyses de Becker constituent ainsi un point de départ presque obligé pour toute sociologie de la déviance. Sans s'engager très avant dans cette direction, nous voudrions ici nous contenter d'une question. Il est clair que le pouvoir d'édicter et de faire respecter une norme majoritaire est affaibli ou inexistant dans des quartiers comme Allende et Cochenec. Comment expliquer ce constat ? Becker n'est guère prolix sur les conditions de possibilité du pouvoir de dire la norme majoritaire et de stigmatiser les *outsiders*, alors que l'ouvrage consacré par Norbert Elias (1997) à l'opposition entre établis et

(24) La présence de ces postulats a d'ailleurs permis à la plupart des sociologies fonctionnalistes de se réclamer de Durkheim.

*outsiders* constitue un point d'appui intéressant (25). Afin d'éviter toute confusion, il importe d'abord de souligner que la traduction française d'*outsider* par exclu représente une interprétation pour le moins tendancieuse dans le contexte intellectuel français. Les *outsiders* décrits par Elias sont des familles ouvrières bien intégrées dans la société anglaise des années cinquante. Dans le cas étudié par Elias, l'opposition établis/*outsiders* est d'abord d'ordre spatiotemporel, le centre où résident les anciens habitants s'opposant au quartier périphérique où vivent les nouveaux venus. La norme instituée au sein du groupe des établis est l'expression d'une affiliation à une société locale repliée et socialement hiérarchisée, fermée aux arrivants les plus récents. Le respect de la norme est une contrainte, mais celle-ci offre des contreparties, dont la respectabilité locale et la possibilité d'une mobilité sociale et territoriale.

Dans les quartiers que nous étudions, il n'y a guère d'équivalent à l'opposition territorialisée décrite par Elias, même si les rapports entre pavillonnaires et habitants des cités en sont une approximation. L'opposition la plus structurante est le clivage générationnel, celui qui est à la source des « incivilités ». Ce clivage peut cependant être éclairé indirectement par l'opposition établis/*outsiders*, considérée au niveau des rapports sociaux à l'intérieur des quartiers étudiés et celui, plus large, des représentations des quartiers populaires dans l'espace parisien.

À Allende ou à Cochennec, le groupe anciennement dominant – schématiquement, le groupe ouvrier – est de moins en moins capable de rétribuer symboliquement et matériellement et de légitimer le comportement « normal ». De surcroît, l'organisation interne du groupe dominant est une condition clé de sa domination, or le groupe ouvrier est trop désintégré pour pouvoir imposer ses normes. L'inefficacité de son pouvoir se marque dans le fait que les comportements autrefois stigmatisés prolifèrent et représentent désormais un modèle qui fascine (ou, pour le moins, ne révulse pas) une bonne partie de la jeunesse. L'opposition *outsiders*/établis renvoie autant pour Elias au pouvoir de dire la norme qu'à celui de se distinguer d'un autre groupe en le stigmatisant. Le groupe qui stigmatise conforte par là sa propre cohésion et son charisme de groupe. La force performative du stigmatisme est qu'il est intériorisé par le groupe dominé, ce qui contribue en retour à la domination des établis. Certains individus du groupe dominé vont finir par adopter réellement le comportement souvent imaginaire que leur attribue leur mauvaise réputation, dans un processus de construction de la personnalité

(25) L'affirmer ne revient pas à endosser l'ensemble de sa problématique. L'approche d'Elias a en effet l'inconvénient de présenter une vision trop objectiviste de la déviance, du fait de la philosophie de l'histoire qui sous-tend son analyse du processus de civilisation. De plus, le groupe qu'il qualifie d'*outsiders* est caractérisé par sa désorganisation, alors que les *outsiders* étudiés par Becker, les fumeurs de cannabis et les musiciens de jazz, ont une

identité et des codes très forts. En conséquence, Elias n'envisage pas vraiment le fait que, dans certains cas, les *outsiders* peuvent, tout en restant dominés, n'intérioriser que très superficiellement le stigmatisme que portent sur eux les établis. Une étude plus systématique sur l'articulation des deux perspectives dans l'analyse de la construction sociale de la déviance mériterait de tout autres développements que ces quelques remarques.

inverse à celui qui pousse les membres du groupe dominant à se montrer à la hauteur de leur bonne réputation. L'un des ressorts les plus efficaces de la stigmatisation consiste à focaliser l'attention générale sur deux minorités asymétriques : les individus « problématiques » chez les *outsiders* et les personnalités exemplaires chez les établis. Or, à l'échelle de l'agglomération parisienne, la population de quartiers comme Allende ou Cochenne est globalement représentée comme composée d'*outsiders*. Cette stigmatisation passe par un clivage territorial qui se superpose à un rapport de classe et, partiellement, à des discriminations ethnico-culturelles. La prolifération médiatique de la notion d'exclusion contribue à cette stigmatisation et renforce l'incapacité de l'ancien groupe des établis à s'appuyer sur une image positive de lui-même (Bacqué et Sintomer, 2000).

Ces constats incitent à revenir sur les conditions sociales de la domination des établis, qui ne dépend pas uniquement des interactions entre ceux-ci et les *outsiders*. Elle renvoie aussi à la position des uns et des autres dans la société dans son ensemble. La force des établis repose en partie sur la façon dont ils peuvent s'intégrer à des groupes plus larges et, à la limite, à la société tout entière. C'est cette insertion qui rend possible une partie des récompenses qui vont de pair avec le comportement normé (notamment en termes d'insertion professionnelle) ; c'est elle qui donne au groupe local une estime de soi suffisante pour se légitimer et s'auto-organiser ; c'est elle enfin qui lui permet de justifier normativement le respect des règles globales de la société et, en particulier, de l'État de droit (26). Le groupe ouvrier des banlieues rouges avait pu se constituer comme établi (face aux maraîchers ou à la bourgeoisie locale qui dominaient autrefois ces territoires, mais aussi face aux travailleurs immigrés des bidonvilles) grâce à sa double affiliation à la société salariale et à la ville ouvrière. La fragilisation de la première et l'éclatement de la seconde l'ont laissé démuné à un point où il n'est plus en mesure de stigmatiser les comportements qu'il considérerait comme déviants – ceux des quelques familles désignées comme « à problèmes », mais aussi en partie ceux de ses propres enfants. Pour reprendre les termes de Becker, dans les quartiers que nous avons étudiés, ce groupe n'est plus en mesure de fournir des « entrepreneurs en morale » qui pourraient en son sein établir des normes et les faire respecter. Du fait de la profondeur du clivage générationnel, du fait aussi de la place particulière de la jeunesse immigrée de la seconde génération, les jeunes de ces quartiers en viennent presque à faire figure d'*outsiders*. Pouvant s'appuyer sur une culture de rue très dynamique (Lepoutre, *op. cit.*) et, parfois, sur des profits matériels ou symboliques qui surpassent ceux des établis (notamment à travers l'économie informelle), ils ont désormais la capacité de contrer assez largement le stigmate qui pèse sur eux. Faute d'une affiliation forte à des groupes plus larges ou au reste de la société, ils ne sont cependant que partiellement en mesure d'imposer leurs propres normes et de retourner le stigmate, en bref de prendre la place des établis. D'où la coexis-

(26) Il faut noter qu'Elias tend pour sa part à réduire les comportements normatifs des individus à des impératifs stratégiques et/ou intéressés.

tence dans un même espace de deux normes contradictoires, douloureuse pour tous du fait des heurts perpétuels qu'elle provoque. Telle nous semble être la seconde explication – celle de la « débâcle », complémentaire à celle de « l'iceberg » – du fait qu'une poignée d'individus semble apparemment pouvoir commettre des « incivilités » en toute impunité (27).

On comprend que, dans un tel contexte, l'option répressive appelée de leurs vœux par certains habitants ou responsables politiques ne pourrait qu'ouvrir une spirale infernale, celle de l'État policier, voire de « l'État carcéral » (Wacquant, 1999). Elle se heurterait de front aux normes déviantes de tout le groupe des *outsiders*, et pas seulement d'une poignée d'individus. De plus, elle soutiendrait les établis comme la corde le pendu en ne changeant en rien les processus de désaffiliation qui les fragilisent et en agitant un bâton qui risquerait fort de s'abattre indistinctement sur bien des familles.

### *Une désaffiliation politique massive*

Un autre aspect du processus de désaffiliation concerne la dimension citoyenne. Lorsque l'on interroge le rapport des habitants à la politique dans des villes comme Saint-Denis ou Aubervilliers, on est d'abord frappé par l'énorme distance qui les sépare du monde politique institutionnel en général et des équipes municipales en particulier. L'abstention et la non-inscription sont des phénomènes massifs. Le taux de mobilisation électorale, c'est-à-dire le taux de suffrages exprimés par rapport à la population adulte totale, est revenu dans ces communes au niveau des années 1870, avant l'implantation du mouvement ouvrier sur la ville : entre 25 et 30 % des dionysiens et albertivillariens adultes expriment un suffrage lors des élections (28). Une très large majorité des personnes interrogées déclarent éprouver peu ou pas d'intérêt pour la politique et ne se sentent proches d'aucun parti. Même les dirigeants politiques locaux semblent si éloignés qu'une majorité d'habitants ne les reconnaissent plus comme leurs. Le Parti communiste français ne parvient pas à freiner l'hémorragie de ses militants, et aucune autre organisation ne vient compenser ce recul. Il n'est pas rare que des associations (de voisinage, de locataires, de parents d'élèves notamment) prennent le relais en affirmant leur indépendance à l'égard des partis, mais le tissu associatif s'est globalement considérablement restreint. Cette désaffiliation politique massive par rapport

(27) Durkheim avançait certes lui aussi que « l'anomie vient [...] de ce que, sur certains points de la société, il y a manque de forces collectives, c'est-à-dire de groupes constitués pour régler la vie sociale » (Durkheim, 1993a, p. 440). Mais il ne prenait suffisamment au sérieux ni le caractère pluraliste et conflictuel de l'établissement de la norme majoritaire, ni la possibilité de la constitution de normes minoritaires, ni enfin le fait que l'affiliation des groupes dominés à la société

dans son ensemble pouvait s'étayer sur des contre-affiliations.

(28) Si l'on se fonde sur les adultes ayant le droit de vote, il remonte à 35-40 %. D'après ce dernier mode de calcul, ce taux était de 33 % à 39 % en 1876, de 53 % en 1889 et de 60-65 % à la fin des années soixante (Vidal, 1995b ; Offerlé, 1989). À titre de comparaison, aux législatives de 1997, le taux de mobilisation électorale oscille pour la France entière autour de 60 % en fonction du mode de calcul.

au système politique est particulièrement marquée chez les jeunes, les précaires et, de façon plus nuancée, les personnes issues de l'immigration.

Bien sûr, le sentiment d'éloignement par rapport à la classe politique est une donnée fort répandue dans les milieux populaires. Cependant, durant quelques décennies, une bonne partie des habitants de Saint-Denis et d'Aubervilliers s'étaient reconnus dans la « ville ouvrière ». Le clivage eux/nous typique des représentations populaires (Hoggart, 1970) découpait une frontière au-delà de laquelle étaient rejetés l'État central et les élites nationales mais en deçà de laquelle se retrouvaient une partie au moins des dirigeants locaux. Cette contre-affiliation fournissait le support d'une implication significative dans la vie politique officielle. C'est grâce à cette identification que, durant plusieurs décennies et jusqu'à la fin des années soixante, le taux de participation électorale des dionysiens pouvait être légèrement supérieur à la moyenne nationale (Vidal, 1995a).

Sur ce point, l'évolution a été décisive : aujourd'hui, pour une très large majorité des habitants, le clivage eux/nous rejette les dirigeants politiques locaux du côté du « eux ». Fantasmée ou pas, la relative communion culturelle et sociale de la banlieue rouge donnait la possibilité aux couches ouvrières dominées socialement d'occuper le devant de la scène politique locale. Or, aux yeux d'une majorité d'habitants, les municipalités de gauche semblent aujourd'hui faire partie intégrante d'un monde politique largement discrédité. Après soixante-dix ans de domination presque ininterrompue sur ces villes, les équipes dirigées par le PCF représentent l'échelon inférieur de l'État bien plus qu'un contre-pouvoir. Des liens capillaires qui pouvaient exister entre la base et la direction communistes, il ne reste guère que l'influence personnelle du maire. Dans les deux communes étudiées, les maires sont des figures nationales : l'un, ancien ministre, s'est imposé dans le champ culturel, l'autre a su engager sa ville dans de grands projets urbains et se doter d'une politique de communication particulièrement active. Contestées ou pas, ces deux personnalités polarisent l'attention. Le score du PCF varie d'ailleurs considérablement selon la nature de l'élection (locale, avec le maire candidat ou tête de liste, ou nationale, en fonction de l'affinité partisane). Mais la proximité sociale par rapport aux anciens maires, évoquée presque unanimement dans les entretiens, y compris par des électeurs qui ont aujourd'hui pris le parti du FN, s'est aussi érodée. Ainsi cette secrétaire de direction au chômage, qui narre comment elle se tourna vers l'ancien maire de Saint-Denis, Marcelin Berthelot, lorsqu'elle fut expulsée de son appartement HLM pour impayés de loyer, se sent bien plus éloignée du maire actuel : « L'avantage de ce maire-là, il faut dire ce qui est, c'est qu'il était en cité comme nous. C'était pas une image médiatique qui se la raconte parce qu'il fait des grosses conneries et qui bouffe notre pognon [...] Berthelot c'est vrai que c'était un petit pépé un petit peu alcool, on a le droit de le dire. Son QG c'était pas la mairie, c'était le Khédive [café situé en face de la mairie]. Si on avait besoin de notre maire on allait au Khédive et pas en mairie pour le voir. Mais il y avait, c'est l'avantage, le côté humain. Moi, il m'a reçue à 7 heures du matin chez lui avec brosse à dents à la main et en pyjama, et je peux dire

que Braouezec [le nouveau maire], non, il aurait fallu qu'il enfile d'abord son costard [...] et non, il m'aurait pas reçue. Berthelot m'a reçue et dans la journée même, on m'a rendu mon appartement... » Une retraitée communiste d'Aubervilliers va dans le même sens : « Je trouve qu'à un moment donné, il y a eu une coupure entre les gens et la municipalité. Une vraie fracture, je dirais même une fracture plutôt qu'une coupure [...] la municipalité s'est assise sur son derrière, comme on dit, hein [...] Le contact avec les gens a été perdu. Ils étaient là-bas. Nous on était ici, point final. »

La proximité sociale a disparu et il est significatif qu'à Allende l'une des personnes qui apprécie le plus le maire actuel soit un cadre intermédiaire, dirigeant associatif penchant politiquement à droite mais qui dit admirativement du premier magistrat qu'il gère sa ville « comme un entrepreneur ». Ce type de charisme a fini par remplacer le charisme plébéien des anciens dirigeants communistes.

### Dynamiques de réaffiliation

On ne saurait pourtant se borner à ce constat de désagrégation, et il importe de se tourner vers les recompositions en cours. Sur le plan économique, la redynamisation engagée depuis quelques années sur le territoire de Saint-Denis et, plus marginalement, à Aubervilliers, a peu joué directement pour les populations les plus précarisées, qui sont aussi les moins qualifiées. Elle a même pu, comme dans le cas de la rénovation du centre-ville de Saint-Denis, qui accueille des couches intermédiaires s'identifiant largement avec la ville « dynamique » dans laquelle elles résident, accentuer la hiérarchisation sociospatiale du territoire communal. De fait, les deux logiques qui travaillent le territoire, l'une de valorisation et l'autre de paupérisation, restent parallèles. Cette disjonction se traduit dans l'accentuation des écarts sociaux au sein des territoires communaux.

### *Les effets limités de la démarche participative*

L'état de décomposition avancée de l'ancien encadrement politique ne signifie pas que plus rien ne se passe dans ces quartiers. De ce point de vue, Allende et Cochenec ne présentent pas exactement la même configuration. À Allende, une petite minorité des habitants reste active sur le plan associatif, en particulier dans les associations de locataires ou de parents d'élèves. Elle se distingue assez nettement du reste des locataires. Se recrutant davantage dans les couches moyennes du salariat, fortement intéressés par la politique, les associatifs ne se retrouvent que très partiellement dans la sphère d'influence du PCF. À Cochenec, le réseau associatif apparaît plus usé et presque inexistant. Dans les deux communes, les municipalités ont créé des espaces publics de proximité. Ces démarches participatives reposent sur une série de réunions

publiques informelles qui réunissent régulièrement, une ou deux fois par trimestre, les habitants qui le souhaitent avec un maire adjoint qui préside le débat et d'autres représentants d'organismes institutionnels. Ces instances, purement consultatives, ont pour but affiché de rapprocher les élus des citoyens en facilitant la concertation, la circulation de l'information et le contact direct avec les habitants. Les attentes à leur égard sont non négligeables ; elles recouvrent trois problématiques analytiquement distinctes mais plus ou moins confondues dans l'esprit des acteurs : celle de l'incorporation des énergies des simples citoyens à la gestion locale, celle de la (re)constitution du « lien social » et celle de la démocratie participative au sens strict, qui permet la politisation des citoyens ordinaires et leur intervention dans la prise de décision (Bacqué et Sintomer, 1999a).

#### Les effets des démarches participatives

Un professionnel municipal décrit en ces termes comment la démarche participative a permis en partie de combler le fossé entre élus et habitants à Aubervilliers :

« Ces comités consultatifs de quartier, moi je suis étonné [...] parce que [...] les élus s'y sont remis et c'était pas évident. Surtout qu'ils étaient morts de trouille parce qu'ils avaient laissé la vie locale aller à vau-l'eau pendant 10 ans ou presque et d'un seul coup ils avaient retrouvé une situation de face à face avec les gens [...] Les gens sont venus suffisamment nombreux, c'était intéressant. Et là ce qui a été complètement nouveau aussi c'est qu'on a laissé les gens parler, [...] on ne leur disait pas qu'ils étaient complètement nuls [...] Et moi, pour bien connaître [la maire adjointe], je peux vous dire qu'elle va mieux. Parce qu'avant elle rasait les murs, elle n'osait plus causer aux gens [...] Elle est toujours morte de trouille quand il faut assumer un comité consultatif parce que c'est pas facile [...] Mais mine de rien, bon..., les gens parlent, l'affrontent, puis petit à petit, elle renoue des liens importants avec les gens de son quartier... »

Une retraitée, militante communiste, ajoute en se félicitant :

« Dans les petites réunions de comités de quartier, il y a des gens qui disent des choses maintenant, des choses sensées en fin de compte. Parce qu'un technicien, ou un technocrate, entre guillemets, ne va pas voir la chose pratique sur le terrain qu'un utilisateur journalier [peut voir] Et ça, moi, je pense que ça va redonner un petit coup [...] de jeune, [...] une autre relation par rapport aux élus [Par exemple], il y a eu une grosse demande par rapport aux enfants qui traversaient au feu rouge devant l'école [...] Les gens se sont remués [...] et la ville a répondu très très vite [...] parce qu'ils se sont aperçus que tous ces gens-là avaient des demandes sensées [...] C'est des petites choses. On ne demande pas à construire le Stade de France [...] Mais c'est ces toutes petites choses qui empoisonnent la vie en fin de compte. »

De ces trois objectifs, seul le premier semble en partie atteint. Incontestablement, les rencontres informelles régulières permettent aux élus de prendre le pouls des habitants, ou du moins de ceux qui sont actifs et se font les porte-parole de leurs voisins et les intermédiaires entre ceux-ci et la municipalité. D'une certaine manière, l'élite politique locale trouve ainsi un substitut au canal de communication que représentait la structure militante du PCF et de ses mouvements satellites. La démarche participative permet la création d'un

espace public de quartier qui assure des échanges symboliques entre certains citoyens et les décideurs. Les associatifs, qui constituent l'essentiel du public actif, peuvent bien critiquer à l'occasion les responsables municipaux, ils sont unis à eux par une multitude de liens. La commune appartenance partisane, désormais marginale, fait place à d'autres formes de connivence, que marquent symboliquement le tutoiement presque généralisé ou les marques de respect formel des responsables institutionnels envers les associatifs, et matériellement des liens de dépendance passant par les subventions aux associations et à leurs activités, la mise à disposition de locaux, voire l'accès à des emplois municipaux.

À travers la démarche participative, les associatifs ou les anciens militants trouvent donc une nouvelle forme d'affiliation politique à la municipalité. Cette affiliation est cependant socialement sélective. L'espace public que cristallise cette démarche n'est en effet nullement représentatif de l'ensemble des habitants, et certaines couches sociales en sont absentes. Les jeunes n'y sont guère présents, et interviennent encore moins dans les débats. Un animateur de rue d'Aubervilliers raconte ainsi une de ces séances où il avait essayé d'amener un groupe d'adolescents : « Pour la première fois j'amenais un groupe de jeunes et dès que je les ai ramenés, ça a été tout de suite le conflit. Les adultes ne voulaient pas qu'ils rentrent dans le comité de quartier. Ils ne voulaient même pas discuter avec eux [...] Ils les ont désignés comme les responsables de leurs problèmes et ils ne voulaient pas qu'ils soient ici. C'était leur sujet de discussion et eux ils voulaient pas que leur sujet de discussion soit devant eux ! » Signalant que les jeunes n'avaient pas renouvelé l'expérience, il en fait ainsi le bilan : « La démocratie locale... Ici, sur ce terrain-là, honnêtement, moi je n'y crois pas trop [...] on se rend compte finalement que les personnes qui vont participer à ces instances de démocratie locale, ce sont les personnes qui dans leur vie de tous les jours participent déjà d'une autre manière. C'est-à-dire, [...] on accroît un petit peu dans un quartier le pouvoir de ceux qui l'ont déjà. C'est-à-dire, dans les comités de quartier, vous allez toujours retrouver les militants de la première heure, vous allez retrouver les dirigeants d'associations, vous allez retrouver les amicales [...] C'est des instances qui vont accroître la participation de ceux qui participent déjà. »

Les personnes en situation de précarité professionnelle manquent elles aussi à l'appel. Enfin, les populations d'origine étrangère ou non métropolitaine y sont très fortement sous-représentées. En revanche, la forte participation des femmes, remarquable à cet échelon de proximité, constitue une exception à la sous-représentation des groupes dominés. La difficile maîtrise de la prise de parole, renforcée par des réactions condescendantes ou d'agacement de responsables municipaux, rend plus difficile encore l'investissement de cet espace par les populations les plus marginalisées, même si elles font l'effort d'y participer. Dans cette forme d'affiliation de l'après-ville rouge, le « cens caché » joue massivement et constitue l'un des biais majeurs de la démocratie locale – dans sa dimension participative comme dans sa dimension purement représentative. D'une certaine manière, la démarche participative ne permet d'affilier politiquement que les affiliés socio-économiques.

Dans un tel contexte, il est peu probable que la démarche participative de quartier parvienne à atteindre son second objectif proclamé, créer du lien social, car ceux qui devraient être concernés au premier chef en sont absents. Les populations considérées comme « faisant problème » et comme étant plongées dans un état d'anomie sociale, et en tout premier lieu les jeunes, sont seulement *objets* de discours. C'est bien davantage sur les différents services sociaux que retombe la lourde tâche de la « densification du tissu social ». Ceux qu'ils touchent sont mis en position d'assistés plus que des sujets responsables : on leur reconnaît *de facto* le statut de citoyens passifs, mais guère celui de citoyens actifs. Si affiliation il y a, elle passe avant tout par les politiques publiques, par la *policy* plutôt que par la *politics*, qui est quant à elle synonyme de politisation. Or, cette affiliation à l'État social est ambivalente car elle voit coexister des attentes fortes et un sentiment de méfiance devant sa structuration bureaucratique et les limites de ses capacités d'action.

Dans sa conception même, cette démarche participative est fortement limitée quant à son troisième objectif potentiel, l'association des citoyens à la prise des grandes décisions politiques. Socialement sélective, purement consultative, très fortement « cadrée » par les élus, elle tend à réduire la « démocratie » à sa plus simple expression. Il n'est pas sûr que, dans sa structure actuelle, elle soit un canal de la *politics*, même pour ses participants réguliers. C'est surtout quant à la gestion que les échanges entre élus et habitants peuvent avoir une incidence bien réelle. Cependant, la constitution d'un espace public de quartier ne peut se réduire à un redoublement des formes de domination. En contraignant les responsables politiques à argumenter publiquement un certain nombre de choix, elle favorise chez les simples citoyens le développement d'une attitude réflexive par rapport à leur situation et aux problèmes collectifs (Sintomer, 1998). Elle contribue aussi à ce qu'ils ne donnent qu'une délégation retenue à leurs représentants qui se différencie de l'affiliation plus monolithique sur laquelle reposait l'ancien communisme municipal.

### *Absence de contre-affiliations politiques*

Au-delà de cette réaffiliation institutionnelle, peut-on repérer des dynamiques extérieures au système politique officiel ? On ne peut guère constater de contre-affiliations politiques de type communautaire dans les deux quartiers, comme plus généralement à Saint-Denis et Aubervilliers. Il n'existe pas vraiment d'organisations communautaires qui fonctionneraient sur la base du lobbying ou du clientélisme politiques. Lorsqu'il y a action politique communautaire, elle est tournée vers le pays d'origine. De même, contrairement à ce qui se passe dans des villes proches comme Garges ou Sarcelles, le prosélytisme politico-religieux islamiste sur ces quartiers est peu développé. L'Islam, qui y est largement pratiqué, ne semble se traduire qu'à la marge dans des pratiques intégristes.

Peut-on noter sur le quartier un autre type d'affiliation protestataire qui passerait cette fois par l'adhésion au Front national, qui y réalise des scores

élevés (entre 20 et 30 % au premier tour, entre 30 et 40 % au second selon les élections) ? Il ne semble pas que cela soit le cas. Ce qui ressort en revanche clairement des entretiens menés avec les électeurs frontistes c'est que le FN se nourrit des processus de désaffiliation sociale et politique par rapport à la société salariale et à la ville ouvrière. La limite de l'influence frontiste est cependant que cette contre-affiliation est dessinée seulement en pointillé, qu'elle manque de solidité et que le FN est considéré de manière ambivalente par des électeurs qui sont loin de lui accorder une confiance globale. L'absence d'un militantisme de terrain d'extrême droite pèse incontestablement dans ces limites. Saint-Denis ou Aubervilliers ne sont pas Vitrolles, et rien n'indique qu'elles pourraient le devenir dans les années qui viennent. Dans le contexte dionysien, le Front national n'est pas le vecteur d'une véritable contre-affiliation politique et l'adhésion électorale dont il bénéficie reste fragile (Sintomer, 2000).

### *Un nouvel esprit de scission ?*

Plus significative peut-être est l'émergence de formes musicales comportant une forte dimension politique, comme dans le cas du rap ou des autres expressions musicales de la jeunesse des banlieues. Ces expressions artistiques, reconnues et médiatisées, sont largement pratiquées dans les quartiers populaires de banlieue. Elles témoignent de la vitalité et du dynamisme d'une culture populaire qui, quoique profondément transformée par rapport aux décennies précédentes, est loin d'avoir disparu. Les chansons de certains des principaux groupes français (NTM, Zebda ou IAM) véhiculent un contenu qui est indissolublement culturel et politique et qui est discuté par les jeunes. Le rap a une certaine efficacité performative dans la formation d'une sous-culture juvénile, il est une école et il fait école.

Pour de nombreux jeunes, le rap représente un vecteur identitaire au sens où il met en scène une image de la banlieue ou des cités qui retourne le stigmate en identité positive. Le succès des groupes rap fournit par ailleurs un exemple de réussite et indique un parcours possible de promotion individuelle. La percée commerciale du rap français est en ce sens remarquable : un discours et un style propres aux « nouvelles classes dangereuses » se montrent capables de séduire bien au-delà de leur territoire d'origine. Au moins sous une forme commerciale, l'esprit de scission favorise une nouvelle fois une certaine intégration. Les polémiques continues entre rappers commerciaux et *underground* témoignent, elles aussi, des ambivalences de cette dynamique.

Aux yeux de nombreux jeunes musiciens, l'État n'apparaît pas comme un garant ou un recours, mais comme le symbole de l'injustice qu'il convient de dénoncer. Le rejet de ses institutions, perçues avant tout comme répressives, participe à la représentation d'une société en état de guerre. Cependant, contrairement à certains rappers nord-américains ou à l'image qui en est trop souvent donnée dans les médias, la plupart des groupes n'endossent pas un appel à la violence tous azimuts. Les cibles vers lesquelles les sentiments violents sont canalisés sont assez déterminées (la police, le FN, les politiciens

corrompus), et le discours est en général assez finement gradué. Si les stéréotypes sexistes sont fréquents, les stéréotypes racistes le sont beaucoup moins, à l'exception de certains territoires où les rapports intercommunautaires sont fortement clivés, comme à Garges ou Sarcelles. De même sont généralement combattus les comportements nihilistes qui menacent d'autodestruction la communauté des galériens et des cités (29).

#### La formation d'une sous-culture politisée à travers le hip-hop

Un jeune rappeur dionysien de 19 ans qui déclare avoir vécu « *comme un sauvage* », passant son temps à « *faire des bêtises* », fait désormais bénévolement de l'aide aux devoirs pour les gamins de la cité, dans son appartement : il milite ainsi de façon informelle. Il exprime clairement le rôle du rap : il s'agit à la fois de dénoncer le système et d'appeler les autres jeunes des cités à être solidaires, à ne pas tomber dans la délinquance, les drogues dures, l'usage des armes. NTM est de ce point de vue la référence incontournable :

« Ce qu'il y a de bien chez NTM, c'est qu'ils disent les choses comme elles sont. Leurs textes c'est que de la rue, que de la réalité. Avant on ne savait pas ce que c'était les banlieues [...] c'est toujours médiatisé, c'est toujours les politiques qui parlent [...] NTM, ils ont montré le côté réel du ghetto ; ils sont devenus les médias des cités [...] les NTM sont devenus un modèle dans les banlieues de la région parisienne ; à Marseille c'est IAM. » Ce jeune rappeur refuse toute coopération avec la mairie : « Moi, si je fais un disque pour [la mairie de] Saint-Denis, c'est comme si c'était pour l'État que je le faisais ; je ne fais pas un disque pour l'État. »

Parlant des autres jeunes et, plus largement, des habitants de la cité, des jeunes rappeurs d'Aubervilliers s'écrient : « On rape pour eux, on les représente... Dans mon texte, je raconte ma cité. [Question] Et eux, c'est qui ? [Réponse] Eux, c'est tout le monde, c'est ceux de ma cité... »

L'esprit de scission que manifestent les chanteurs pourrait évoquer, dans une certaine mesure et dans un contexte radicalement modifié, celui qui animait le mouvement ouvrier dans sa période révolutionnaire. Il n'est cependant plus couplé à une alternative de société. Politiquement et socialement, le mouvement hip-hop se situe dans un après de la culture et de la ville ouvrière, sans nouvelle perspective. Le développement d'une culture rap politisée constitue néanmoins l'un des rares canaliseurs d'une violence sans objet. En exprimant celle-ci et en la transformant en une rage plus politique, il favorise le retournement positif du stigmate et s'oppose ainsi aux tentations nihilistes ou à l'émergence de cultures clientéliste ou délinquante (30). Il serait pourtant erroné de parler de contre-affiliation politique. Il y a certes constitution, par le biais d'une expression culturelle et identitaire, d'un espace se démarquant du

(29) Les NTM sont sur ce point exemplaires, le thème revenant comme un leitmotiv dans leurs textes : « Laisse pas traîner ton fils / Si tu veux pas qu'il glisse » ; « Pose ton gun [...] Joue pas les champions » ; « Réagissez à tout prix, vous ne sentez pas l'odeur de souffre ? / C'est le souffre de l'individualisme, moi ça me

rend ouf ! » ; « L'argent pourrit les gens [...] Tout s'achète, tout se vend [...] mes yeux ont peur / Car la monnaie a une clarté / Qui aveugle mes frères / Dealant la mort au coin des rues / Se charcutant pour un blouson ».

(30) Selon la conceptualisation avancée dans Dubet (*op. cit.*).

système politique officiel aussi bien sur le plan national que sur le plan local, comme en témoigne la candidature de Zebda, groupe toulousain, aux élections municipales. Mouvement culturel, vecteur d'identité, le rap n'est cependant pas structuré, même de façon souple, et ne constitue pas à proprement parler un mouvement social, quelle que soit la définition que l'on donne à ce terme. Les différentes expressions culturelles émanant du hip-hop, et *a fortiori* des jeunes de banlieue, sont loin d'être uniformes, et cette hétérogénéité renvoie à des facteurs structurels : il s'agit en l'occurrence de couches si dominées que leur constitution en mouvement semble extrêmement difficile.

Une affiliation véritable – c'est-à-dire l'inscription à la fois matérielle et symbolique des individus dans un système d'institutions, d'interactions et de représentation – est-elle susceptible d'émerger de la « galère » à travers les cultures musicales de banlieue ? Si celles-ci sont considérées isolément, la réponse ne peut guère être que très réservée. Un mouvement des jeunes des cités n'a que peu de chances de s'ancrer sur la durée s'il ne se construit pas en articulation avec des structures impliquant d'autres habitants et proposant une alternative à la désagrégation de la société salariale. Or, pour l'instant, les liens entre la jeunesse influencée par la culture du rap et d'autres milieux sont restés à l'état d'ébauche, et aucune dynamique future ne semble clairement dessinée.

\*  
\* \*

Indéniablement, les hypothèses développées par Robert Castel sur l'affaiblissement de la société salariale et les processus de désaffiliation subséquents apportent un nouvel éclairage sur les transformations des anciens quartiers ouvriers. Elles permettent de dépasser les visions dualistes qui représentent ces quartiers comme des zones où vivraient en bloc des exclus, sans pour autant sous-estimer la dégradation de la situation sociale, économique et politique qui pèse lourdement sur la grande majorité des habitants. Si ces derniers, dans leur ensemble, ne sont pas dans un état de rupture avec le reste de la ville et, au-delà, de la société, ils voient se relâcher progressivement leurs liens au salariat et au système politique, alors que perdurent le plus souvent les ancrages territoriaux. De l'affiliation à la société salariale, il ne reste pour de nombreuses personnes qu'une affiliation limitée à l'État social, vécue de façon ambiguë et conflictuelle comme droit et comme dépendance, et souvent déconnectée des obligations légales qui représentaient la contrepartie de cette affiliation.

La notion de désaffiliation est en ce sens opératoire. Cependant, elle comporte des limites qui renvoient à son ancrage trop unilatéral sur le travail salarié et à sa filiation durkheimienne qui, dans une optique fonctionnaliste et unilatéralement centrée sur l'État, hypostasie l'intégration sociale et néglige les contradictions auxquelles celle-ci se heurte en permanence. Or, l'affiliation à la société salariale n'abolissait pas la domination ou le conflit, dans le travail salarié comme dans le rapport à l'État. De même, les contre-affiliations

potentielles se retrouvent hors champ dans une perspective durkheimienne. Dans des territoires comme Saint-Denis ou Aubervilliers, l'affiliation à la société salariale fut durant plusieurs décennies largement indirecte. Elle passa par la médiation de la ville ouvrière. Celle-ci représentait une manière très spécifique de donner un statut au salariat et pouvait, en tant qu'institution territorialisée, être par certains aspects rapprochée de la *community* fondée sur le *neighborhood* dans le contexte nord-américain. Si la fragilisation du salariat est sans aucun doute un facteur clé pour comprendre ces territoires, il n'est donc pas le seul. La misère ou les discriminations ethniques ne sont pas plus présents aujourd'hui qu'ils ne l'étaient avant les Trente Glorieuses. Ce qui fait en revanche défaut, c'est le facteur d'identification et de sens qu'avait su donner la ville rouge aux classes populaires, en répondant à leurs attentes et leurs représentations et en les transformant en retour. Cette structure a volé en éclat et il n'en reste plus que des fragments résiduels.

Les normes sociales qui régulaient la vie publique ne sont plus portées que par un groupe en déclin, qui n'a plus la reconnaissance sociale, le poids symbolique et la structuration interne suffisants pour les imposer. La nature conflictuelle des rapports sociaux apparaît avec plus d'évidence et, dans les quartiers étudiés, le clivage générationnel est déterminant. Ceci n'implique pas pour autant la disparition des solidarités et l'absence de normes que décrivent des analyses qui se centrent sur la notion d'anomie. La coexistence difficile de plusieurs normes apparaît comme l'un des effets de processus de désaffiliation qui touchent tant les établis que les *outsiders*. Les premiers sont fragilisés socialement et symboliquement, sans pour autant que les seconds aient véritablement la capacité sociale de retourner le stigmate en identité positive.

Pour l'instant en effet, les recompositions ne suivent pas une direction cohérente ou homogène. La ville ouvrière avait la particularité de combiner des modes d'affiliation socio-économique, territoriale et politique. Ces trois niveaux sont aujourd'hui disjoints, et les processus de désaffiliation frappent de façon inégale les diverses catégories d'habitants. Sur les territoires étudiés, les dynamiques de réaffiliation demeurent parcellaires. Faute de militants, elles ne passent ni par la structuration d'une culture protestataire autour du Front national, ni par des solidarités primaires de type ethnique ou communautaire, qui constituent davantage des réalités résiduelles que des logiques en expansion. Grâce au développement d'une certaine démocratie participative, les municipalités de Saint-Denis et d'Aubervilliers cherchent à enclencher un nouveau processus d'affiliation s'appuyant sur des couches moyennes du salariat (notamment celles qui travaillent dans le secteur public), valorisées matériellement et symboliquement. Le processus a pris une certaine ampleur à Saint-Denis et constitue d'ores et déjà une base solide pour la municipalité en place. Il est beaucoup plus incertain à Aubervilliers. Dans les deux cas, il ne touche cependant qu'à la marge les fractions les plus populaires, les populations issues de l'immigration ou les jeunes. Une partie de ces derniers, qui constituent le groupe le plus désaffilié par rapport à la société salariale et à la ville ouvrière, développent autour de la musique rap une expression identi-

taire et politique fortement ancrée sur le territoire mais tournée contre l'État, la municipalité et les formes de vie sociale et culturelle qu'ils régulent. Cette amorce de contre-affiliation reste fragile et partielle, mais on ne saurait la comprendre seulement comme un manque (manque d'État, de travail, de normes, de lien social, etc.), pas plus qu'il n'est possible de la réduire à une forme d'individualisme négatif, la seule catégorie qu'utilise Castel pour parler de ces individus laissés sur la grève par le reflux de la société salariale. Il semble difficile de concevoir sur ces territoires des formes d'affiliation massives qui n'intégreraient pas, pour une part au moins, les énergies qu'elles libèrent. Sur les ruines des villes ouvrières, les scénarios du futur ne sauraient se réduire à la destruction de la société salariale ou à sa restauration pure et simple.

### Marie-Hélène BACQUÉ

Centre de Recherche sur l'Habitat (CRH)-LOUEST – CNRS  
École d'Architecture de Paris-La Défense  
41, allée Le Corbusier 92023 Nanterre cedex

### Yves SINTOMER

Centre Marc Bloch  
Schiffbauerdamm 19  
10117 Berlin Allemagne

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Bacqué M.-H., 1998. – « Le Stade de France à Saint-Denis », *Les Annales de la recherche urbaine*, 79.
- Bacqué M.-H., Fayman S., Rossi Y., 1987. – *De la cité de logement social au logement social dans la cité*, Paris, Plan Construction ACT.
- 1989. – *Le centre-ville de Saint-Denis, analyse de l'habitat en îlots*, Paris, Plan Construction ACT.
- Bacqué M.-H., Fol S., 1997. – *Le devenir des banlieues rouges*, Paris, L'Harmattan.
- 2000. – « Enjeux et effets des politiques de mixité sociale » dans F. Haegel, H. Rey, Y. Sintomer (dirs.), *Racisme, xénophobie et Front national en banlieue*, Paris, L'Harmattan.
- Bacqué M.-H., Fol S., Sintomer Y., 1999. – *Processus de désaffiliation dans les quartiers de logements sociaux : l'exemple de la cité Allende à Saint-Denis*, Nanterre, Note de Recherche du Centre de Recherche sur l'Habitat (UMR LOUEST), février.
- Bacqué M.-H., Sintomer Y., 1999a. – « L'espace public dans les quartiers populaires d'habitat social » dans C. Neveu (dir.), *Espace public et engagement politique*, Paris, L'Harmattan.
- 1999b. – *Quartier Cochemec-Aubervilliers. Étude sociale*, Paris, Institut de Sociologie Urbaine.
- 2000. – « Les banlieues populaires entre intégration, affiliation et scission » dans Ph. Genestier (dir.), *La banlieue entre faits et représentation, objet de recherche et d'action publique*, Paris, La Documentation Française.
- Balibar É., 1997. – *La crainte des masses*, Paris, Galilée.
- Beaud S., Pialoux M., 1999. – *Retour sur la condition ouvrière*, Paris, Fayard.
- Becker H. S., 1985. – *Outsiders*, Paris, Métailié [1<sup>re</sup> éd., New York, 1963]

- Besnard Ph., 1987. – *L'anomie*, Paris, Presses Universitaires de France.
- Boltanski L., Chiapello E., 1999. – *Le nouvel esprit du capitalisme*, Paris, Gallimard.
- Bourdieu P., 1979. – *La distinction*, Paris, Éditions de Minuit.
- Brunet J.-P., 1980. – *Saint-Denis, la ville rouge, 1890-1939*, Paris, Hachette.
- Castel R., 1995. – *Les métamorphoses de la question sociale*, Paris, Fayard.
- Ces quartiers dont on parle. En marge de la ville, au cœur de la société*, 1997. La Tour-d'Aigues, Éditions de l'Aube.
- Delarue J.-M., 1991. – *Banlieues en difficulté, la relégation*, Paris, Syros.
- Donzelot J., 1999. – « La nouvelle question urbaine », *Esprit*, 258.
- Dubet F., 1987. – *La galère, jeunes en survie*, Paris, Fayard.
- Dubet F., Lapeyronnie D., 1992. – *Les quartiers d'exil*, Paris, Le Seuil.
- Durkheim É., 1893. – *De la division du travail social*, Paris.
- 1928. – *Le socialisme*, Paris, Presses Universitaires de France.
- 1975. – *Textes. 2 : Religion, morale, anomie*, Paris, Éditions de Minuit.
- 1993a. – *Le suicide*, Paris, Presses Universitaires de France [1<sup>re</sup> éd. 1897].
- 1993b. – *Les règles de la méthode sociologique*, Paris, Presses Universitaires de France [1<sup>re</sup> éd. 1895].
- Elias N., 1997. – *Logiques de l'exclusion*, Paris, Fayard [1<sup>re</sup> éd., Londres, 1965].
- Fassin D., 1996. – « Figures contemporaines de la pauvreté urbaine », *Revue française de sociologie*, 37, 1.
- Fourcault A., 1986. – *Bobigny, banlieue rouge*, Paris, Les Éditions Ouvrières/Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques.
- Gaxie D., 1978. – *Le cens caché*, Paris, Le Seuil.
- Hoggart R., 1970. – *La culture du pauvre*, Paris, Éditions de Minuit [1<sup>re</sup> éd., Londres, 1957].
- Laveau G., 1981. – *À quoi sert le PCF ?* Paris, Fayard.
- Lepoutre D., 1997. – *Cœur de banlieue*, Paris, Odile Jacob.
- Lojkine J., Viet-Depaule N., 1984. – *Classe ouvrière, société locale et municipalités en Région Parisienne*, Paris, Centre d'Études des Mouvements Sociaux, Maison des Sciences de l'Homme.
- Magri S., Topalov C., 1989. – *Villes ouvrières 1900-1950*, Paris, L'Harmattan.
- Messu M., 1997. – *La société protectrice, le cas des banlieues sensibles*, Paris, CNRS Éditions.
- Offe C., 1985. – « Two logics of collective action » dans *Disorganized capitalism*, Cambridge, Polity Press.
- Offerlé M., 1989. – « Mobilisation électorale et invention du citoyen. L'exemple du milieu urbain français à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle » dans D. Gaxie (dir.), *Explication du vote*, Paris, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques.
- Paugam S. (dir.), 1996. – *L'exclusion. L'état des savoirs*, Paris, La Découverte.
- Pudal B., 1989. – *Prendre parti : pour une sociologie historique du PCF*, Paris, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques.
- Rey H., 1996. – *La peur des banlieues*, Paris, Presses de Science Po.
- Sintomer Y., 1998. – « Espace public et corporatisme de l'universel », *L'homme et la société*, 4.
- 2000. – « Désaffiliation politique et vote frontiste dans l'ancienne banlieue rouge. L'exemple du quartier Allende à Saint-Denis » dans F. Haegel, H. Rey, Y. Sintomer (dirs.), *Racisme, xénophobie et Front national en banlieue*, Paris, L'Harmattan.
- Topalov C., 1994. – *Naissance du chômeur 1880-1910*, Paris, Albin Michel.
- Touraine A., 1992. – « Inégalités de la société industrielle, exclusion du marché » dans J. Affichard, J.-B. de Foucauld (dirs.), *Justice sociale et inégalités*, Paris, Esprit.

- Vidal J.-C.**, 1995a. – « Saint-Denis. Approche de la non-inscription sur les listes électorales », *Saint-Denis au fur et à mesure*, 14/02.
- 1995b. – *Saint-Denis. Municipales 1995, analyse des résultats*, Saint-Denis, Secteur des Études Locales, Ville de Saint-Denis, 20/11.
- Villechaise A.**, 1997. – « La banlieue sans qualités. Absence d'identité collective dans les grands ensembles », *Revue française de sociologie*, 38, 2.
- Wacquant L. J. D.**, 1999. – *Les prisons de la misère*, Paris, Liber-Raisons d'agir.

